

Avirons

UNE QUALITÉ DE VIE DANS UNE VILLE DE QUALITÉ !

N° 46 DÉCEMBRE 2008



JOYEUSES FÊTES

Chers administrés,

édito

A l'aube de cette nouvelle année, je voudrais tout d'abord présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à tous les Avironnais, en souhaitant très sincèrement que, pour vous, 2009 soit couronnée de tous les succès !

Pour notre part, nous continuerons d'avancer sur la voie que nous avons tracée avec une ambition renouvelée. Notre détermination à faire des Avirons une ville d'entreprise et d'innovation tout en lui conservant son exceptionnel cadre de vie ne faiblira pas : « une qualité de vie dans une ville de qualité » !

L'année passée a été marquée par la réalisation de grands travaux de modernisation et d'aménagement ainsi que par de nombreux chantiers de mise à niveau de nos services et équipements publics. Le document encarté dans ce journal, comme chaque année à pareille époque, en est l'éloquent témoignage.

Pour ce dernier numéro de l'année, je voudrais saluer tous les Avironnais qui, par leur réussite personnelle, dans leur vie professionnelle et familiale, leur pratique sportive ou culturelle, contribuent à l'éclat de notre ville. Je voudrais aussi saluer tous ceux – élus, citoyens, associations, services municipaux ou para-municipaux – qui, dans une démarche collective et solidaire à laquelle nous sommes particulièrement attachés, ont fait de 2008 aux Avirons une année de volontarisme, de dynamisme et de succès. En 2009, nous ne relâcherons pas nos efforts : soyez en assurés ! Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année.

Votre maire,
Michel Dennemont

La citoyenneté n'attend pas le nombre des années !



Pour l'élection de leurs délégués de classes, les élèves du collège ont eu cette année les honneurs de la grande salle du Conseil municipal. Un apprentissage de la démocratie grandeur nature !

Bientôt des micro-crèches aux Avirons

Le projet est désormais lancé : deux micro-crèches ouvriront leurs portes durant le premier trimestre 2009 aux Avirons.

Gage de la volonté affirmée de la municipalité de s'investir dans une politique active en faveur de l'enfant et de la famille, la commune des Avirons s'est engagée voici quelques mois dans un très ambitieux plan de rattrapage de crèche lancé par la collectivité départementale. Pour preuve de cet engagement, la commune a mis en chantier deux projets de création de micro-crèches collectives sur son territoire de la commune. Les projets sont en passe de se concrétiser puisque deux micro-crèches verront le jour dès la fin du premier trimestre prochain. Placée sous la gestion du CCAS, ces deux structures communales accueilleront chacune neuf enfants âgés de moins de trois ans. En outre, elles permettront l'embauche de six professionnels de la petite enfance. Afin de bien cadriller la commune, l'une de ces crèches sera située au lotissement Caffarel ; l'autre sera implantée dans le secteur du Pont Banane. Outre l'accueil et la prise en charge de l'enfant durant le temps de travail des parents, ces structures

auront aussi pour vocation d'être des pôles d'informations et de ressources pour l'ensemble des familles avironnaises qui souhaiteraient être renseignées et accompagnées dans leur fonction parentale. L'éveil de l'enfant, l'échange, le partage et l'accompagnement des parents sont en effet au cœur de la dynamique des micro-crèches. Aussi, ces premières structures d'accueil collectives seront des espaces ouverts où des professionnels de la petite enfance (pédopsychiatre, puéricultrice, diététicienne...) seront invités à intervenir afin de favoriser les échanges, réflexions et débats autour de la fonction éducative, de la place de l'enfant et du rôle des parents ; ceci en tenant compte du contexte familial de chacun. A noter que ces deux micro-crèches sont une première réponse au besoin des parents. Le projet de création d'une crèche municipale de plus grande envergure aux Avirons reste d'actualité. Afin de connaître les modalités d'inscription, les parents sont invités à prendre contact avec le CCAS au 02 62 38 02 66.

Une Commission pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a instauré de nouvelles obligations pour les collectivités qui doivent désormais mettre en place des Commissions locales d'accessibilité. Fortement impliquée auprès des handicapés et des personnes à mobilité réduite résidant sur le territoire communal, la mairie des Avirons a tout naturellement fait droit à cette demande en mettant récemment en place une Commission communale d'accessibilité. Cette commission pourra être saisie par toutes les personnes qui estiment être confrontées à un problème d'accessibilité

dans leur vie quotidienne. Elle concerne les handicapés et les personnes à mobilité réduite bien sûr, mais aussi, dans un sens très élargi, tous ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer de manière ponctuelle : femmes enceintes, personnes âgées, enfants en poussette... Divisée en quatre sections (« Transport-voirie », « Culture-sport-loisirs », « Enfance-éducation » et « Insertion-emploi-logement »), cette commission sera dans un premier temps chargée de dresser un état des lieux complet des problèmes d'accessibilité sur le territoire communal. Suite à ce diagnostic, un programme global d'aménagement sera lancé.

Pour plus d'informations sur cette question ou pour saisir la Commission d'un problème d'accessibilité, contactez le CCAS au 02 62 38 02 66.



Respectez votre environnement



Respectez votre environnement





La Semaine bleue donne des couleurs à nos quartiers

Fin octobre, les associations de quartier ont joué un rôle prépondérant dans l'organisation de la traditionnelle Semaine Bleue à l'intention de nos aînés.

C'était la semaine à ne pas rater pour nos gramounes ! Du 20 au 26 octobre dernier, la Semaine Bleue proposait, comme à l'accoutumée, de nombreuses animations en direction de nos aînés. Comme chaque année, la commune avait tenu à organiser les différents événements en participation étroite avec les associations de quartier. Résultat : la manifestation a parfaitement couvert de nombreux secteurs des Avirons afin d'aller à la rencontre de ceux qui ont du mal à se déplacer. Parmi les nombreux événements programmés, citons cette après-midi récréative dans le nouveau

quartier du Ruisseau avec plusieurs animations élaborées par les associations Fonds Maurice et LACS : un brassage associatif efficace pour une après-midi placée sous le signe du lien intergénérationnel. Citons également l'association du Troisième âge, dont le dynamisme bien connu a permis la tenue de spectacles réjouissants avec la participation du comité des œuvres sociales et de l'association Avirons Jeunes. Enfin, un orchestre en cuivre était invité lors du repas au Télélave. La commune remercie l'ensemble des associations qui se sont fortement impliquées

à l'occasion de cette manifestation (ADAC / COS/ Initiatives Familles / ARAST). La prochaine Semaine Bleue aura lieu l'an prochain à la même époque. Mais d'ici là, d'autres rendez-vous sont programmés. Le premier a lieu fin décembre avec les habituels repas de fin d'année offerts aux gramounes des Avirons : le 17 décembre à la mairie annexe du Télélave et les 22 et 23 décembre à la cantine scolaire du centre-ville. Avant chaque banquet, les convives étaient invités à célébrer une messe en l'église des Avirons. Rendez-vous donc pour de nouvelles agapes dans le courant de l'année !

Les Jeux Rur'hauts ont mis l'ambiance au Télélave

Fin novembre, le Télélave accueillait la sixième édition des Jeux Rur'hauts, une initiative du comité départemental du sport en milieu rural.

Partant du principe que l'accès aux pratiques physiques et sportives pour tous est aussi un moyen de défendre et de promouvoir nos villages créoles, le comité départemental du sport en milieu rural (CDSMR) organise chaque année une opération intitulée « Les Jeux Rur'hauts ». La sixième édition avait lieu le 30 novembre au Télélave. Et

force est de constater qu'elle a connu un joli succès. En partenariat étroit avec la mairie des Avirons et l'association ADT, la manifestation a permis à un large public de s'initier à plusieurs disciplines sportives dont certaines étaient pour le moins étonnantes : tennis, tir à la pétanque, jeux d'adresse, franc-balle et twirling bâton.

Diverses activités étaient proposées aux marmailles : manèges, promenades en poney... En revanche, un sel bémol, le mauvais temps a obligé l'annulation du concert de Ziskakan. Une journée au Télélave qui a permis la valorisation des savoirs et savoir-faire des associations partenaires de l'opération.



La compagnie Tamam jongle avec nos marmailles

A la Maison de quartier du Ruisseau, la compagnie Tamam anime chaque semaine des ateliers de jonglerie ouverts aux enfants... et aux adultes !

« Tamam » est un mot turc que l'on pourrait traduire par « Lé bon » ! La compagnie du même nom a été créée en 2004 aux Avirons afin de promouvoir la création et la diffusion de spectacles vivants. Trois comédiens professionnels et deux animateurs-jongleurs sont aux manettes de l'association. « Notre compagnie a déjà créé deux spectacles qui tournent régulièrement sur les scènes de la Réunion, explique Sébastien Deroi, l'un des comédiens à l'origine de l'association. Le premier, « Vladimir et Katarineta et voilà ! », est un pur spectacle de magie ; le second, « En route ma poule ! », est une pièce de théâtre burlesque que nous avons créée à la salle Brassens en octobre 2007.

Nous l'avons présentée au Tempo festival de Saint-Leu et aux Avirons pour « Ile était une fois les vacances ». Parallèlement à cette activité, nous faisons des actions de formation en direction du public scolaire, notamment par le biais de conventions auprès de classes à PAC (projet artistique et culturel). Nous envisageons d'ailleurs des interventions dans les écoles des Avirons et des stages en périodes de vacances. Enfin, nous venons de monter un atelier de jonglerie à la Maison de quartier du Ruisseau. » Mélange d'activité sportive et artistique, la pratique de la jonglerie permet de travailler à la fois sur la motivation, la concentration, la coordination des mouvements, l'acquisition

de réflexes et la vision dans l'espace. Autant de vertus qui en font un exercice utile au plus grand nombre. « La jonglerie est accessible à tous, de 7 à 77 ans, confirme Sébastien Deroi. Pour les enfants, elle est excellente en termes de maîtrise corporelle et de coordination. Pour les personnes âgées, c'est un bon moyen de retrouver des réflexes. C'est pourquoi notre atelier est ouvert aux enfants comme aux adultes. Chacun peut y trouver son compte. » Motivation supplémentaire, ces ateliers donneront lieu à un grand rassemblement de jongleurs de tous niveaux lors de la fête du Télélave, du 8 au 10 mai. Au programme : une parade spectaculaire et divers ateliers d'initiation.

Ateliers les lundis, de 17h à 18h30 pour les enfants (6 à 12 ans) et de 17h à 19h pour les adolescents et adultes. Inscriptions auprès de Sébastien Deroi (06 92 26 85 64) au tarif de 60 euros par an.

Le Crédit agricole partenaire de l'innovation

Le saviez-vous ? Le Crédit agricole dispose d'un fonds d'initiative locale (FIL) qui permet à ses agences de financer chaque année un projet associatif innovant dans les domaines social, sportif ou culturel. Pour 2008, l'agence de Saint-Louis (dont notre commune dépendait jusqu'à présent) cherchait à financer un projet aux Avirons ; la seule qui manquait encore à son tableau de chasse. Une belle opportunité, que la compagnie Tamam a su saisir ! Celle-ci a en effet présenté un dossier parfaitement ficelé qui a séduit la banque locale par son objectif d'accompagnement des jeunes issus notamment des quartiers défavorisés.

Le 19 novembre dernier, dans les locaux de la nouvelle agence de l'Etang-Salé (dont dépend désormais notre commune), l'association Tamam s'est donc vue remettre un chèque de 15 000 euros par Claude Bénard, président du conseil d'administration de la caisse locale de Saint-Louis et correspondant du FIL. Grâce à cette subvention du Crédit agricole, l'association a pu étendre son projet aux Avirons et ainsi pratiquer des tarifs d'adhésion accessibles au plus grand nombre pour permettre son implication plus efficace auprès des jeunes défavorisés et du public scolaire de notre commune.



Respectez votre environnement



Respectez votre environnement



Le Kempo club des Avirons a fait le show au Japon

Trois pensionnaires du club de Nippon Kempo viennent de participer au tournoi international de Tokyo. Ou quand les Avirons rencontrent le Japon.



Créé en 1932 par Maître Sawayama, le Nippon Kempo est un art martial japonais qui regroupe différentes techniques de combat ancestrales : coups de poings, pieds ou genoux, corps-à-corps debout ou au sol, projections et luxations. Les combattants arborent une tenue de protection très impressionnante qui s'apparente à une tenue de samouraï avec casque, protection thoracique, veste rembourrée, coquille et

gants. Mais le but des combats n'est pas le contact excessif et incontrôlé. Bien au contraire, la tenue sert en fait à compter les points en utilisant une technique propre au Kempo. Seul un coup parfaitement réalisé, techniquement maîtrisé et porté sur les protections permet de gagner un point (Ippon). Le combat – intense et épuisant – dure trois minutes. Le premier qui marque deux points gagne. Comme pour tout art martial, le Kempo est une vraie philosophie de vie. L'objectif ultime est le développement personnel des pratiquants qui doivent avant tout chercher à maîtriser la situation, comprendre l'adversaire, l'environnement et ne jamais céder à la pulsion de porter le célèbre « coup qui tue » du Kempo. Fondateur du club des Avirons en 2001, Alexis Ulmer est l'un des responsables nationaux de ce sport relativement jeune en

France. Ce ceinture noire 4^{ème} Dan a importé la pratique du Kempo dans notre commune et plus largement à la Réunion. Fin octobre, deux de ses élèves (Bruno L'Hermitte et Paul Colter) et trois autres pensionnaires de l'équipe de France l'accompagnaient au Japon pour le tournoi international de Tokyo. Un must ! Sans démentir, les deux élèves ont perdu au premier tour dans ce challenge ultra-relevé. Tandis qu'Alexis s'inclinait au deuxième tour face au champion universitaire japonais. Mais qu'importe le résultat ! Les trois avironnais ont beaucoup appris et d'autres occasions de briller se profilent déjà. Le très remuant club des Avirons disputera un nouveau tournoi au Mexique en mai et se prépare à recevoir l'équipe américaine, en juin, aux Avirons. Des moments forts en perspective !

Entraînements au dojo du complexe sportif les lundis et jeudis, de 20h à 21h45. Contact Alexis Ulmer : 06 92 65 18 22. Adhésion : 12 euros/mois + 30 euros/an pour la licence et l'assurance.

On s'fait une balle ?

Fin octobre, le Tennis club des Avirons (TCA) organisait son traditionnel tournoi open sur les deux terrains du complexe sportif. Avec plus d'une centaine d'inscrits et 136 matches, les joutes ont attiré un large panel de participants. Reste que le club connaît une petite baisse de régime cette année avec 90 adhésions contre 140 habituellement. Fort de ce constat, Claude Parsy, tout-nouveau président nommé le 1^{er} octobre, entend doper le niveau des adhésions en multipliant les opérations séduction : journées porte-

ouverte, démonstrations lors des manifestations communales, participation au Téléthon... Alors que le TCA pratique déjà les tarifs les moins chers du département (100 euros par an pour les adultes, 50 euros pour les enfants, y compris la licence !), le club veut s'ouvrir à de nouvelles catégories de joueurs. Les dames, trop peu représentées, sont notamment en ligne de mire. Pourtant, d'illustres figures ont déjà tracé le sillon. Pour la deuxième année consécutive, Joëlle Collin (qui vient malheureusement de quitter l'île) a terminé première réunionnaise en

plus de 35 ans et sera sélectionnée au championnat de Roland Garros ! Un exemple parmi d'autres du niveau de formation de ce club ouvert aux débutants comme aux confirmés. Alors, on s'fait une balle ?



Permanence les vendredis de 18h à 19h au club-house. Contact : 02 62 38 11 12 ou 02 62 38 16 50.



Laurent Bèche, un champion des profondeurs en haut de l'affiche

Habitué des podiums internationaux, Laurent Bèche a remporté en septembre son deuxième titre de champion de France de photo sous-marine. Rencontre.

Son nom ne vous est pas inconnu ? Normal : Laurent Bèche est une véritable star dans son domaine ! En 2005, nous avons déjà fait son portrait dans ces pages à l'occasion de son premier titre de champion de France de photographie sous-marine ; un titre remporté face à vingt-trois concurrents qui constituaient alors la crème des professionnels français. Depuis, l'Avironnais a continué son chemin sous l'eau, au point de se frotter plusieurs fois à l'élite mondiale de ce sport passionnant et exigeant. L'an dernier, alors que les championnats de France se déroulaient à la Réunion, dans son jardin en somme, Laurent terminait vice-champion de France. Rageant ! Mais le champion décrochait aussi sa qualification pour les championnats du monde. Une compétition de très haut niveau, que Laurent aura parfaitement négociée puisqu'il

termine deuxième et peut désormais se targuer d'un titre de vice-champion du monde. Cette année, c'est La Ciotat qui accueillait les championnats de France. Avec vingt-quatre participants sélectionnés parmi les meilleurs régionaux, l'épreuve s'annonçait encore compliquée. Accompagné de Nicolas Peretti, son assistant et modèle sous l'eau, Laurent Bèche s'est une nouvelle fois joué des difficultés. « Comme d'habitude, la compétition se déroulait sur deux jours avec deux plongées de trois heures chacune, explique l'Avironnais. Nous avons droit à soixante-douze photos mais seules six pouvaient être présentées au jury sur des thèmes imposés : quatre photos en macro, avec et sans poissons, une image d'ambiance avec modèle et faune mobile, et une photo de « rime visuelle ». Sur ce dernier thème, peut-être le plus difficile, j'ai choisi

une multi-exposition avec deux poissons. Il faut savoir que les prises de vues numériques sont désormais autorisées mais que les retouches sont interdites. Les effets spéciaux doivent donc être réalisés en direct, sous l'eau. Une fois la photo réalisée, pas question d'y revenir. » Les six photos finalement choisies par les deux compères ont emporté l'adhésion d'un jury unanime. Pour la deuxième fois de sa carrière, Laurent Bèche revient donc à la Réunion auréolé d'un très élogieux titre de champion de France de la discipline. Un sésame pour les championnats du monde qui se dérouleront en mai en Corée du Sud. Laurent a bon espoir d'en ramener un nouveau titre. Habitué des joutes sous-marines, il n'attend plus qu'un titre de champion du monde qui manque encore – on espère pour peu de temps – à son impressionnant palmarès.



L'ADT fait sa fête au Tévelave

Les 10 et 11 janvier aura lieu la fête de l'ADT « Destination le Tévelave » avec, samedi 10 en soirée, l'élection de « Mini-miss Tévelave 2009 » et tout le week-end, des animations foraines, spectacles et jeux marmailles : manège, structures gonflables, atelier de dessin, promenades en poneys...

Tél. : 06 92 30 81 17

Des noces d'or pour les époux Hoarau !

Fin octobre, au local du club du Troisième âge, Mario et Michelle Hoarau ont fêté cinquante ans de mariage. Des Noces d'or célébrées, comme il se doit, en présence de la famille et de nombreux invités. Toutes nos félicitations à eux !

Optez pour le covoiturage !

Le réseau OCV (l'Organisateur du Co-Voiturage) propose de mettre en contact les personnes faisant un trajet commun sur l'ensemble de l'île. Par simple SMS ou par mail, une personne peut désormais envoyer le trajet qu'elle souhaite faire, OCV lui renvoie une liste de covoitureurs potentiels qu'elle peut alors contacter. L'activité a débuté le 22 septembre et compte déjà 120 inscrits.

Pour en bénéficier, composez le 06 92 18 98 00 ou envoyez un mail à ocv974@yahoo.fr.

Centres aérés de janvier

Du 2 au 17 janvier, la commune ouvre trois centres aérés pour les marmailles en vacances. Soixante-quatre places sont réservées à l'école maternelle du centre pour les enfants de moins de six ans qui bénéficieront de spectacles, ateliers d'arts plastiques et sorties pédagogiques. Par ailleurs, cent-soixante enfants âgés de 6 à 11 ans seront accueillis à l'école primaire A du centre et (c'est une première) à l'école primaire de la Ravine Sèche.

Au programme : animations sportives et culturelles, sorties

pédagogiques autour du cycle de l'eau, visite du Tour des Roches (Saint-Paul) avec l'association Guide a nou et intervention d'une diététicienne pour apprendre à mieux manger.

Programme du 20 Décembre

Du 15 au 20 décembre EXPOSITIONS

« Découverte du Code Noir » et « Dessinez-nous le 20 décembre 1848 à la Réunion », par les écoles de la commune. Salle G.Brassens, tous les jours, de 8h15 à 16h45.

16 décembre THÉÂTRE

« Tapkal » par la compagnie Allons Marron. Salle G.Brassens, à 19h30

17 décembre CONFÉRENCE-DEBAT

sur les répercussions économiques, sociales et culturelles de l'abolition de l'esclavage. Salle G.Brassens, à 17h.

BAL POUSSIÈRE

avec Ras Mélé, Kiltir, Urbain Philéas et Lindigo. Cour de l'école primaire B, à 19h.

18 décembre

THÉÂTRE : « Espoir de liberté » par l'association Initiative Famille. Salle G.Brassens, à 19h30.

20 décembre

LA FÊTE DANS LES QUARTIERS

Au Ruisseau : animations, musique et danse avec l'association LACS, de 9h30 à 19h30.

A Bassin Bleu : foot, animations et défilé avec l'association Suivanou, de 8h à 18h30.

A Fonds Maurice : saveurs créoles avec l'association Fonds Maurice, de 9h à 18h.

FET KAF AU CENTRE-VILLE

Dès 19h30, défilé traditionnel du Ruisseau vers le stade du centre-ville, puis co

